

Avis au lecteur

Pour servir de clef, ou d'introduction à la lecture de Confucius

Les Chinois content depuis Fohi [Fuxi] leur premier empereur jusqu'à présent 4658 ans¹. Ils ont même l'histoire consécutive de tous les empereurs depuis ce Fohi [Fuxi] jusqu'à celui qui règne présentement, et ils ne doutent non plus de la vérité de cette histoire qu'on doute en Europe de l'histoire romaine. Aussi est-ce de cette sorte qu'en proteste le Père Martini jésuite qui nous en a donné un abrégé², *de qua ne dubitari quidem potest*. Ce qui semble obliger à régler l'antiquité des temps suivant la supputation des Septante plutôt que suivant celle des Hébreux, parce qu'ils ont tellement resserré la durée du Monde depuis sa création, que si leur chronologie était véritable, le commencement de la monarchie de la Chine se trouverait environ 668 ans au-delà du Déluge, au lieu que selon la supputation des Septante qui donne au monde une plus longue durée, il peut avoir été environ 668 ans après³.

1. Il n'est pas clair d'où provient ce chiffre précis. Il existe une légère différence d'environ vingt ans avec le calcul de Couplet. Au début de sa *Praefatio ad Tabulam* (iii), celui-ci mentionne que Fuxi a commencé à régner en 2952 avant J.-C. Couplet suit en fait Martino Martini qui donne la même date. En se plaçant à l'année où Bernier écrit (1688), cela devrait faire 4640 ans. Concernant la question de la chronologie chinoise et de la controverse en Europe, voir Virgile Pinot, p. 189-279.

2. Sur Martini, voir Roman Malek et A. Zingerle (éds.), *Martino Martini S.J. (1614-1661) und die Chinamission im 17. Jahrhundert*, éd. (Nettetal : Steyl, 1996) ; Giorgio Melis (éd.), *Martino Martini : Geografo cartografo storico teologo* (Trente : Museo Tridentino de Scienze Naturali, 1983) et Giuseppe Longo, *Il gesuita che disegnò la Cina. La vita e le opere di Martino Martini* (Milan : Springer, 2010).

3. Voir *Tabula chronologica*, p. iv sqq.

Livre premier

La grande et importante Science des Princes consiste généralement en trois choses. La première à cultiver ou polir la lumière naturelle que le Ciel a répandu dans tous les hommes afin qu'en la manière d'un miroir très pur et très clair elle puisse, les taches des passions et des convoitises estant ostées, retourner à son originaire clarté. La seconde à renouveler le peuple dans la vertu et dans les bonnes mœurs par leur propre exemple et par leurs sages manifestations. La troisième à demeurer fermes et constants dans le Souverain Bien, c'est-à-dire dans une grande conformité de toutes leurs actions avec la Droite Raison. C'est ce que ceux qui commandent aux peuples doivent avoir en veüe, parce que c'est de là que dépendant la paix, la tranquillité et la félicité d'un Estat, le bonheur du Prince et des Sujets, et qu'en vain on prétendroit de bien gouverner un Royaume où le vice règneroit et d'où la vertu, la raison et les bonnes mœurs seraient banies¹.

Pour ce qui est de l'état des choses avant le premier empereur, ils tiennent bien pour constant que la Chine était divisée en quantité de petits Roys qui étaient autant de petits Princes souverains et absolus et qu'elle a même été fort longtemps sous cette sorte de gouvernement car les uns parlent de six mille ans, les autres de plus, les autres de moins, chacun selon sa pensée. Mais les véritables cronologistes et qui parlent sans préoccupation avouent qu'on n'en peut rien dire de certain, comme n'y ayant aucunes histoires sur lesquelles on puisse faire fondement.

1. Tout ce paragraphe correspond au début de la Grande Étude. Il semble que ce passage avec le titre Premier Livre ait été déplacé ici par erreur. La suite ici est la continuation de l'introduction aux trois Livres confucéens.

C'est apparemment à cause de ce défaut d'histoires qu'ils ne disent pas un mot du déluge universel de Noé, de *Diluvio noemico* dit le même Martini, *altum apud Chinas silentium*¹. Ils ne parlent que de ce déluge de neuf années consécutives qui arriva longtemps après l'établissement de la Monarchie.

Entre les anciens empereurs de la Chine, il y en a principalement cinq, savoir Fohi [Fuxi], Yao, Xun, Yu, Chintam [Chengtang] et Yu-uam [Wu Wang]², qui ont toujours été très célèbres pour leur sagesse extraordinaire, et ils sont en si grande vénération pour cela et pour leur piété, leur charité singulière, leur étendue de génie, leur grandeur d'âme, leur générosité, leur libéralité, leur prudente conduite et leur sage politique, qu'ils les tiennent comme les vrais et naturels modèles sur lesquels tous les souverains doivent se régler pour bien gouverner. Mais entre ces cinq, Yao et Xun sont encore les plus célèbres non seulement à cause de leur rare et singulière vertu mais à cause que les Chinois les considèrent comme leurs Législateurs et par conséquent comme les principaux fondateurs de l'Empire³.

Tant que les loix et les coutumes établies par ces cinq Empereurs ou Législateurs ont été en vigueur, l'Empire a toujours fleury et subsisté paisiblement, glorieusement, heureusement. Du moment que les Empereurs et les peuples se sont relâchés ce n'a été que trouble, que guerre et que malheurs.

Entre ces loix et ces coutumes il y en avoit qui regardoient en quelque façon le culte et la religion en ce qu'elles prescrivoient les manières particulières de sacrifier aux Estres supérieurs, l'Empereur seul par exemple sacrifiant au ciel au nom de tous ses sujets, les petits Rois aux esprits tutélaires des villes, des

1. « Sur le déluge de Noé les Chinois gardent un profond silence. » La *Proemialis declaratio*, paragraphe 5, du CSP, est consacrée au déluge, p. lxxv-lxxvii. Voir traduction en Anglais : Meynard, p. 183-193.

2. Cette liste de cinq empereurs ne correspond pas à l'historiographie chinoise, car Fuxi n'est généralement pas considéré comme un empereur. Bernier introduit ici une confusion qui n'existait pas dans le *Confucius Sinarum Philosophus*.

3. Pour la présentation de Yao et Shun, voir la préface du *Confucius Sinarum*, p. xv-xvi; traduction en Anglais : Meynard, p. 98-99.

montagnes et des fleuves, et les particuliers aux esprits tutélaires des maisons¹.

Ces cinq Empereurs ou Législateurs ont tenu généralement pour maxime que la vertu est le fondement du bon gouvernement comme étant impossible qu'un Etat soit bien gouverné à moins que le Prince et les sujets ne soient véritablement et solidement vertueux.

Ils ont cru aussi que de tous les moyens qui peuvent contribuer à introduire la vertu dans un estat, le plus efficace et le plus singulier est l'éducation des enfans dans la piété paternelle, c'est-à-dire dans l'amour, dans le respect et dans la soumission entière et parfaite à l'égard de leurs père et mère et que l'on peut dire estre leur *Arcanum politicum*², ou le fondement principal

1. Cf. Lunyu II, 24. Traduit plus bas.

2. C'est Tacite qui a introduit l'expression *arcana domus* (*Annales*, I, 6, 3) : « Les secrets de la maison impériale ne doivent pas être révélés à tout venant : telle est la règle du pouvoir absolu et le système ne peut fonctionner que si l'on ne doit de comptes qu'à un seul. » De là vient le nom de tacitisme pour désigner les pratiques tyranniques de Tibère prises pour règle. Nous avons donc là une sorte de manuel de Machiavel tel que Confucius / Bernier donne accès aux secrets du pouvoir. Pour autant il n'y a aucun secret ni aucune dissimulation, le terme *arcanum* étant rendu par *fondement*. Bernier se situe ainsi dans la lignée de l'anti-machiavelisme de Bodin. Voir A. M. Battista, « Sull'antimachiavellismo francese del secolo XVI », *Storia e politica*, I, 1962, p. 413-447, repris in *Politica e morale nella Francia dell'età moderna, op. cit.*, p. 75-107.

Pour l'influence du tacitisme pour désacraliser l'État, voir Marie-Madeleine Fragonard, « L'établissement de la raison d'état et la Saint-Barthélemy », Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques, 20 | 1998, mis en ligne le 20 avril 2009. URL : <http://crrh.revues.org/index2535.html>. Consulté le 9 octobre 2011.

Pour ce terme, on a cependant envie de renvoyer au *Breviarium Politicorum Seu Arcana Politica* de Mazarin, publié toutefois seulement en 1708 (édition française *Bréviaire des politiques*, trad. F. Rosso, préface de U. Eco (Paris : Arléa, 2003). Parce que Bernier avait fréquenté à Londres, lors de son séjour de 1685, la petite cour d'Hortense Mancini où allait aussi Saint-Évremond.

Mais surtout à Jérôme Cardan, *Arcana politica, sive de Prudentia civili Liber Singularis* (Leyde, 1635 – publié de façon posthume sur des manuscrits ; traduit en 1652 sous le titre *La Science du monde ou la sagesse civile*). Pour un commentaire du *De secretis* de ce dernier, voir Marie-Dominique Couzinet, *Sub specie hominis : études sur le savoir humain au xv^e siècle* (Paris : Vrin, 2007), p. 19-40. Les *Voyages* de Bernier et l'*Abrégé* révèle en effet qu'il en était un lecteur.

Cf. aussi toute la tradition du tacitisme allemand de Clapmar (1604) à Cyriacus Lentulus (1655).

du gouvernement de l'Empire voici à peu près leur pensée et leur raisonnement.

Comme le grand désordre du monde, disent-ils, et celui qui a de plus étranges suites dans la vie vient de ce que les enfans suivant le penchant d'une jeunesse impétueuse se laissent aveuglement emporter à leurs passions, il n'y a rien qu'on ne doive faire pour les porter à avoir de l'estime, de l'amour, de la vénération et une soumission ou déférence entière et parfaite pour leur père et pour leur mère afin qu'ils s'abandonnent volontiers à leur conduite et qu'ils suivent les avis et les conseils salutaires qu'ils sont capables de leur donner comme ayant plus de connaissance plus d'expérience et plus de modération qu'eux.

Ils ajoutent que les loix doivent d'autant plus insister sur cette piété paternelle qu'elle est fondée dans la nature, dans la justice, dans la raison et par conséquent dans la volonté du Ciel qui nous a donné la raison. Car qui a-t'il de plus juste et de plus conforme à la raison que d'aimer et respecter ceux qui nous aiment tendrement et qui nous ont donné l'estre et la vie, qui nous élèvent avec tant de soin et de travail, qui nous nourrissent, qui nous entretiennent et qui nous instruisent. Est-ce que des enfans qui sont encore ignorans et sans expérience sçauraient prendre un meilleur parti que de se soumettre à leur direction. C'est le Ciel qui inspire au père cet amour naturel qu'il a pour son enfant et qui luy a donné cette autorité et cette supériorité naturelle qu'il a sur luy. Le Ciel nous a donc soumis à la direction de nos pères. C'est donc à nous à seconder la volonté du Ciel ; c'est à nous à leur obéir. Si nous suivons le dessein du Ciel nous en devons attendre toutes sortes de graces et de prospérités ; et au contraire si nous ne le suivons pas, toutes sortes de disgraces et de malheurs nous accableront. Voicy d'ailleurs comme ils raisonnent pour prévenir quelques difficultés.

Que le Ciel a sagement disposé les choses ! Un père pourrait estre vicieux qui aimant naturellement son fils l'instruira à la vertu. Mais comment les pères pourroient-ils estre vicieux dans un Estat où chaque père aurait esté élevé dans cet esprit d'estime, d'amour, de respect, de douceur et de soumission par l'exemple de son propre père, de son grand-père, de ses oncles

de ses alliez, de ses voisins et généralement de tous les pères de famille qu'il aura pu connoître ? La vertu ne sera-t-elle pas comme héréditaire dans chaque famille et ne passera-t-elle pas consécutivement de père en fils ?

Après que par toutes les raisons imaginables ces célèbres Législateurs et fondateurs de l'Empire de la Chine ont tasché d'inspirer et d'établir cette pieuse et importante maxime qui regarde l'amour, le respect et l'obéissance des enfans à l'égard de leurs pères et mères, que n'ont-ils point fait pour l'entretenir, pour la fomenter et pour y nourrir et élever les enfans ! Que de loix, que de coutumes, que de cérémonies n'ont-ils point introduit pour cela !

Un père est-il malade, le fils doit honnestement tout quitter pour le venir assister, pour le servir luy-mesme, pour le consoler, pour luy rendre luy-mesme tous les devoirs imaginables¹.

À certains jours de l'année comme sont ceux de la naissance du père et de la mère c'est la coutume que les enfans viennent se présenter devant ce père et cette mère, qui se tiennent là debout gravement et majestueusement proche de leurs sièges, et que les considérant comme des Divinités terrestres, ils se prosternent plusieurs fois devant eux, le visage contre terre avec une modestie tout à fait édifiante et qui marque l'estime, l'amour, le respect intérieur véritable et sincère qu'ils ont pour eux.

Si le père vient à mourir, que de pleurs, que de soupirs ! Quelle affliction dans toute la famille ! Quelle tristesse dans toute la parenté ! Que de cérémonies particulières pour les obsèques outre les musiques douces et lamentables et les festins sérieux, tristes et modestes, le tout différent et différemment marqué selon la condition des personnes.

Pour ce qui est du deuil, il n'est presque pas croyable jusques où cela va et jusqu'où ils poussent leurs tristesses. Trois ans entiers les enfans pleurent la mort de leur père et commencent d'ordinaire par se défaire de la charge publique qu'ils exercent. Ils ne sortent point de leur maison durant tout cet espace de temps. Ils changent souvent d'appartement, d'alimens et de meubles pour en prendre de plus simples. Ils ne s'assient que

1. Cf. Zhongyong 18. Traduit plus bas.

sur quelque petit banc assez bas, ne boivent point de vin, ne mangent d'aucunes viandes délicates et se contentent de simples herbages ; leurs vestemens étant d'ailleurs fort grossiers de quelque grosse toile blanche qui est chez eux la couleur du deuil, et le lit où ils couchent assez incommode.

Il n'y a pas jusqu'à leur manière ordinaire de parler qui ne soit changée et qui ne ressente la douleur et l'affliction. Celui qui est en deuil ne se donne point d'autre nom que de fils misérable et ingrat, comme n'ayant seu par ses bons offices et par ses soins prolonger la vie de son père et luy ayant plutot avancé ses jours par ses négligences et par les déplaisirs qu'il luy a donné. S'il écrit, ce n'est plus que sur du papier jaune ou bleu qui sont aussi chez eux des couleurs de tristesse. Mais ce qu'on ne saurait trop louer, c'est que cette piété merveilleuse des Chinois paroît non seulement dans le deuil après la mort de leurs pères et de leurs mères, mais aussi dans le respect, dans l'obéissance et dans les bons offices qu'ils leur rendent pendant leur vie jusques là qu'il s'en trouve plusieurs qui les voyant cassez de vieillesse quittent tout, charges, emplois, dignités pour les assister eux-mesmes.

Ajoutez à cela que tant que les enfans vivent les anniéraires paternels reviennent et qu'à certains jours de l'année les mesmes pompes funèbres, les mesmes festins, les mesmes musiques, les mesmes cérémonies se recommencent et tout cela pour rappeler la mémoire de ce cher père, et afin que leurs enfans à leur exemple en fassent autant pour eux, afin qu'ils les aiment, afin qu'ils les respectent et qu'ils les pleurent de meme¹.

Au reste si ces sages Politiques demandent toutes ces vertus dans les enfans, ils entendent d'un autre côté que les pères leur soient des exemples de vertu et de modération, de gravité, de modestie, de douceur, de piété, de justice, de charité et de clémence, de sorte que la vertu soit comme domestique et comme héréditaire dans chaque famille et qu'elle passe par une espèce de succession de père en fils ; ce qui ne scaurait être autrement ainsi qu'il a déjà esté marqué plus haut dans un Estat

1. À propos des obsèques et rites dus aux parents défunts, voir Lunyu II, 5.

de la sorte ou généralement les enfans sucent, pour ainsi dire, la vertu et l'obéissance avec le lait.

De tout ceci vous devez déjà, ce me semble, assez comprendre qu'une famille nourrie et élevée dans cet esprit d'amour, d'obéissance et de soumission à l'égard des pères et mères, et dans un esprit de paix, de concorde, d'union et de déférence mutuelle entre tous les enfans et les domestiques serait fort disposée à se soumettre doucement et sans contrainte aux Loix et aux Magistrats et conséquemment à obéir volontiers aux ordres du Prince, et que bien loin de songer à la sédition et à la révolte, aux procès meme et aux querelles, elle ne respireroit comme il se fait effectivement dans tout ce grand et puissant Empire de la Chine, que la douceur, que la paix, que l'honnesteté que l'amitié et que l'humilité. Or imaginez-vous maintenant que la famille Royale toute la première soit nourrie et élevée dans ce mesme esprit, qu'il en soit de mesme de la maison des Princes et de celles des premiers Ministres de celles des Magistrats et généralement de toutes les familles de l'Estat et concevrez sans doute que ce n'est pas sans raison qu'ils appuyent si fort sur cette obéissance filiale et qu'ils en font le capital de leur Politique comme estant le fondement de la douceur de l'union et de la soumission générale des peuples, ce qui fait la durée et la stabilité de la paix, le bonheur général de l'Empire, la félicité du Prince et de ses sujets.

Le second moyen qu'ils croyent estre le plus puissant pour introduire la vertu dans un Estat, c'est l'exemple du Prince. Il est vrai que nous avons reconnu aussi bien qu'eux le *Regis ad exemplum totus componitur Orbis*¹, mais nous nous contentons

1. « Le monde se conforme à l'exemple des rois », Sentence tirée de Claudien, *Panégyrique du quatrième consulat d'Honorius*, 299-300, citée aussi par Robert Challe, à la date de 1690, qui l'attribue à Virgile. Voir *Journal du voyage des Indes Orientales*, éd. Jacques Popin, Frédéric Deloffre (Genève : Librairie Droz, 1998), p. 92. Sur le rapport de Challe à la Chine et à Malebranche, voir Robert Challe, « Difficultés sur la religion proposées au père Malebranche », édition nouvelle d'après le manuscrit complet et fidèle de la Staatsbibliothek de Munich par Frédéric Deloffre et François Moureau (Genève : Droz, 2000).

Voir surtout Anne MacLarren, « Rethinking republicanism : *Vindiciae, contra tyrannos* in context » *The Historical Journal* (2006), n° 49, p. 23-52. Il semble que l'histoire de la référence soit anglaise : elle se trouve chez Shakespeare, Matthew Paris la reprend pour son commentaire de Philippiens, 1, 13, et elle sert

de dire cela comme en passant dans nos Morales, au lieu qu'ils en font aussi le capital de leur Politique et le fondement du bon gouvernement comme étant la source de la vertu et des bonnes mœurs d'où suit nécessairement le bonheur de l'Etat, de façon qu'il n'y a rien aussi sur quoi ils appuyent davantage, comme vous verrez dans la lecture de l'ouvrage, car il n'y a raisons, motifs, exemples qu'ils n'apportent pour porter au Prince à être vertueux, et pour luy persuader qu'en qualité de Prince, il doit bon exemple à ses peuples.

Croiriez-vous que la Musique et l'harmonie est chez eux considérée comme un des principaux chefs d'où dépendent la douceur, la concorde, l'union, la tranquillité, le repos, les bonnes mœurs, la vertu et par conséquent le bonheur et la tranquillité de l'Empire, jusques là que de vouloir changer, altérer ou abolir la musique, ce seroit quasi comme vouloir perdre l'Etat. Cependant ils ont leurs raisons et je me promets que vous ne les trouverez pas impertinentes¹.

Je pouvois bien aussi parcourir toutes les autres maximes de vertu qu'ils considèrent aussi comme les principaux fondemens de la Politique et du bon gouvernement, mais vous les remarquerez assez en lisant l'ouvrage, et si je vous ay parlé des précédentes, ce n'a été que pour vous faire entrer un peu par avance dans leur esprit et dans leur pensée et pour vous préparer à ne pas trouver si fort étrange qu'ils appuyent sur des choses que vous n'auriez peut-être jamais cru être aussi importantes qu'ils les croient².

dans la Déclaration de Lanark de 1681 (The Act and Apologetic Declaration of the True Presbyterians of the Church of Scotland). En tout cas elle devient une maxime des physiocrates (cf notamment *Mercier de la Rivière L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, 1767, last chapter, ii, p. 487

1. Au sens latin du terme, pour dire qui manque de pertinence ou d'à propos. C'est pourtant un sens vieilli en français, que Furetière (1680) réserve aux usages du Palais, tandis que Richelet ne le mentionne même plus (1680) dans un autre sens que « sot, qui n'est pas sage ». Concernant l'usage de la musique, voir tout particulièrement le chapitre 3 du *Lunyu* : III, 3 ; III, 20 ; III, 23 ; III, 26. Bernier s'étonne de la place de la musique dans le gouvernement en Chine, mais à la cour de Louis XIV à Versailles la musique ne jouait-elle pas aussi un rôle éminemment politique ?

2. La méthode initiale de Bernier est donc de souligner les différences plus que les points communs avec l'Occident. Aussi interprète-t-il les livres confu-

Cette grande diversité qui est entre eux et nous dans la manière de regarder les choses et de les faire plus ou moins importantes pour les bonnes mœurs et pour le bon gouvernement d'un Etat, excitera sans doute votre curiosité à les examiner avec attention. Que scait-on si nous ne nous tromperions point dans le jugement que nous en faisons et s'ils n'auraient point mieux rencontré que nous ; car il n'en est point de ceci comme de la République de Platon qui n'a jamais esté qu'en idée ? Il est constant que ce grand Empire de la Chine a été plus de quatre mille ans très bien gouverné sur ces principes qui peuteestre ne nous paroîtrons pas d'abord mériter d'estre mis entre les fondamentaux¹.

Quand il n'y aurait mesme que cette grande et étonnante antiquité, cela sans doute vous imprimera de la vénération, vous vous pouvez dire, Je tiens entre les mains le plus ancien Livre qu'on sçache qui aiy jamais esté fait. Ne nous rebutons pas d'abord et voyons ce qu'il contient et l'examinons sérieusement.

Cette doctrine nous doit mesme estre d'autant plus considérable que ce n'est point l'ouvrage d'un Philosophe qui ait tiré cela de sa teste et qui en soit le premier Auteur puisque Confucius avoue de bonne foy qu'il n'en est pas l'inventeur, qu'il n'en est que le simple héraut et que c'est l'ouvrage de ces premiers et anciens Empereurs qui après une expérience de plus de cent ans de règne l'ont enfin établie et cimentée comme la plus propre pour le bon gouvernement d'un Empire pour le bonheur du Prince et de ses sujets².

Quoi qu'il en soit, vous aurez toujours le plaisir de voir qu'il n'y a pas de gens au Monde qui ayant porté plus loin la vertu, la sagesse, la prudence, la bonne foy, la sincérité, la piété, la

céens comme traitant de l'art du politique. Il semble donc que Bernier ne se soit pas intéressé donc aux autres clefs d'interprétation proposées par les jésuites, comme l'interprétation métaphysique ou bien l'interprétation religieuse.

1. Dans sa *Lettre sur la Morale de Confucius, Philosophe de la Chine* (1688), Simon Foucher lit les textes confucéens comme une forme d'Académisme. Ici Bernier affirme que le platonisme est impraticable et propose le confucianisme à la place. Il existe peut-être chez Bernier un élément d'anti-intellectualisme.

2. Cf. *Sinarum philosophus*, préface, xv (Meynard, p. 96) ; *Scientiae Sinicae Liber Primus*, p. 39 (Meynard, p. 422).